www.luxeuil.fr

Vivez Luxeuil

Journal d'information municipale de la ville de Luxeuil-les-Bains Printemps 2009 - n°3

Réorganisation scolaire

Penser l'école de demain

Bienvenue chez Luxeuil Délices

Votre boutique et votre salon de thé

Pour vous, toute une gamme de saveurs sucrées et salées au meilleur rapport qualité-prix.

Poussez la porte et découvrez : dragées, confiseries, friandises, thés, cafés, vins, épices, produits du terroir, apéritifs, terrines, pâtés, miels, chocolats...

Pour une pause café, offrir un panier garni ou simplement vous faire plaisir, Luxeuil Délices vous réserve un accueil chaleureux.

15, RUE VICTOR GENOUX - FACE À LA POSTE - 70300 LUXEUIL-LES-BAINS - 03 84 40 36 36 - www.luxeuil-delices.com

Bienvenue à L'institut Griottines®

UN CONCEPT D'EXCELLENCE :
- 1 ESPACE DE VENTE
- 3 LABORATOIRES
- 1 SALLE DE DÉMONSTRATION ET DE COURS DE CUISINE

43 avenue Claude Peureux 70220 Fougerolles Tél. 03 84 49 63 47 www.griottines.com
Ouvert du lundi au samedi : 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 19 h (excepté le samedi à 18 h)

La Rose des Sables

Votre restaurant oriental près de chez vous.

Laissez-vous SÉDUIRE par une cuisine méditerranéenne aux riches SAVEURS. Organisation d'enterrements de vie de jeune fille ou garçon, soirée d'anniversaire, mariage, accueil groupes ou séminaires, une fois par mois soirée orientale avec danseuses.

Le restaurant est ouvert midi et soir du lundi au dimanche, ainsi que les jours fériés.

6, rue de Grammont - 70300 Luxeuil-les-Bains (à 2 min des Thermes) - Plats à emporter sur réservation au 03 84 40 58 82

La Vie Claire

FRUITS ET LÉGUMES BIOLOGIQUES
Produits frais (végétarien) - Crèmerie
Produits sans gluten (vignettés)

BEAUTÉ - SANTÉ - SPORT - LABEL BIOLOGIQUE
Diffuseurs arôme, coussins noyaux, encens, huiles essentielles

5, allée Maroselli - 70300 LUXEUIL-LES-BAINS
03 84 40 19 90

>>>Livraison à domicile à partir de 20€ (Luxeuil)

Vivez Luxeuil

Michel Raison
Député-maire

Madame, Monsieur,

Il y a un an, vous avez été une majorité à faire le choix d'une nouvelle équipe et d'un nouveau projet pour préparer l'avenir de notre ville.

Un an déjà ou plutôt un an seulement car si la mission est passionnante, la tâche et les obstacles sont d'importance.

Cette édition du journal survole l'activité et les réalisations des douze mois écoulés. Mais elle trace surtout, notamment avec la réorganisation des écoles qui est une des priorités inscrites au Budget 2009, les grandes lignes de notre action à venir.

Au jour le jour, avec les services municipaux que je tiens à remercier collectivement pour leur implication, nous assurons la gestion des multiples dossiers qui se présentent, dans une volonté d'écoute généralement reconnue.

Depuis plusieurs mois, nous travaillons aussi avec méthode sur plusieurs grands chantiers tels que l'amélioration de la qualité de l'eau, la définition du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou encore la restructuration du Quartier du Stade.

Tous ces sujets seront détaillés dans les prochaines éditions en fonction de leur actualité.

Nous adaptons notre action aux baisses de recettes de fonctionnement qui pénalisent la commune et que nous devons compenser grâce à une bonne maîtrise des dépenses, mais aussi par un recentrage de nos investissements sur les missions premières d'une commune (écoles, eau, voirie).

Dans un contexte économique international très délicat, je pense en priorité aux salariés des entreprises du bassin de vie luxovien qui sont aujourd'hui confrontés pour certains aux licenciements mais aussi à l'augmentation du chômage partiel.

Je n'oublie pas bien sûr les intérimaires qui ont été les premiers touchés et qui subissent aussi directement une perte de pouvoir d'achat.

C'est pourquoi, soyez assurés que tous les projets portés par notre équipe visent à l'amélioration de votre quotidien sans pour autant augmenter les taux d'impôts.

Bien Cordialement

Vivez Luxeuil - Journal municipal d'information - N°3 Printemps 2009 tiré à 4.300 exemplaires. Directeur de la publication : **Michel Raison** / Ont collaboré à ce numéro : **Roselyne Dechilly, Michel Calloch, Fabienne Deloule, Didier Hua, Michèle Robert, Frédéric Burghard, Claude Frère, Laurence Moritz, Martine Bavard, Stéphane Krœmer, Guy Barnier, Chrystelle Remy et Vanessa Le lay.**
Conception graphique : **Les Editions Et Pourquoi Pas** (03 84 30 56 90) / Photographies : **Mairie, Les Editions Et pourquoi pas ?, Fotolia, Office de Tourisme** / Impression : **Edimag** / Distribution : **Elus municipaux et agents municipaux** / Dépôt légal à parution / Photo de couverture : © **Olivier VINCENT - Les Editions Et Pourquoi pas** / Publicité : **Directeur de cabinet au 03 84 93 90 02**
Le Journal est consultable sur le site internet www.luxeuil.fr / Mairie de Luxeuil-les-Bains - 1 place Saint-Pierre - 70013 Luxeuil-les-Bains - Tél : 03 84 93 90 00 - fax : 03 84 40 06 30.

Sommaire

P 4 et 5 Entre nous

P 6 et 7 En images
Une première bougie !

P 8 Les finances
Les priorités du budget 2009

P 9 ...et la vie de la cité
Offrir une eau de qualité

P 10 et 11 Coup de projecteur

PENSER L'ÉCOLE DE DEMAIN

P 13 Vos talents
Trophées sportifs : une belle brochette

P 14 et 15 Environnement
Trions ensemble

P 16 et 17 Société
Emploi : un rôle de facilitateur

P 18 et 19 Sur scène et en ville
Les dates à ne pas manquer

Fouilles archéologiques : une souscription est lancée

P 20 et 21 Action sociale
Travailler à la mixité

P 22 La tribune de la majorité
Un climat apaisé

P 23 La tribune de l'opposition

P 24 Sécurité
La sirène : un signal retentissant

P 26 Infos pratiques

Des investissements pour Luxeuil

Déviation relancée

Conformément à la demande exprimée par le député-maire de Luxeuil-les-Bains, la poursuite du chantier de la déviation de Luxeuil a été inscrite dans le **Plan de relance** par l'investissement, annoncé en février dernier par le Président de la République et le gouvernement.

Les travaux estimés à 18 M€ pour 4 km de tracé redémarreront dès le mois de juin prochain et permettront une mise en service de la totalité du tronçon courant 2011. Michel Raison a d'ores et déjà invité les commerçants de la zone du Banney à préparer, en lien avec la municipalité, cette échéance qui modifiera le flux habituel des véhicules.
La Mairie intègre cette évolution dans la mise en œuvre de sa signalisation directionnelle définitive depuis la route nationale 57.

Gendarmerie : nouvelle caserne

Le projet de construction de la nouvelle caserne de gendarmerie, sur un terrain mis à disposition par la mairie de Luxeuil, vient enfin de sortir de l'impasse dans laquelle il était bloqué depuis 4 ans. Au cours des derniers mois, la mobilisation de tous les partenaires a permis de finaliser un montage juridique et financier validé par l'Etat.
La SA Habitat et Territoires construira les locaux de service et d'habitation (douze bureaux, des espaces techniques, des garages et parkings, une place d'armes, 20 logements). Le montant prévisionnel de l'investissement s'élève à 4 200 000 € et sera remboursé par les loyers versés par la Gendarmerie Nationale.
C'est une excellente nouvelle pour les gendarmes, dont les conditions de travail et d'habitation se sont dégradées, mais aussi pour la ville de Luxeuil-les-Bains.

Camping du domaine du Chatigny

Tous à la base de loisirs !

La base de loisirs du camping du Chatigny, avec sa piscine et sa pataugeoire ainsi que le snack-bar, seront ouverts tous les jours en juillet et août ainsi que les week-ends de juin et de début septembre.
La base de loisirs est accessible au public, moyennant une entrée allant de 0,70 à 1,50 €.

Renseignements 03 84 93 97 97 ou sur www.camping.luxeuil.fr

Bienvenue

La municipalité de Luxeuil-les-Bains souhaite la bienvenue aux entreprises, nouveaux commerçants et artisans qui se sont installés récemment sur la commune à l'instar de Dé-Pô-Lux, dépôt-vente de vêtements neufs et d'occasion, ainsi qu'aux associations dont :
- FRATIA, association pour le développement de l'amitié franco-roumaine (Tél : 06 82 26 99 26).
- A.P. C.M. Afro-Caraïbes, association pour la promotion de la culture et la musique afro-caribéenne (Tél : 06 66 05 24 83).

Patrimoine

La poterie fait l'actualité

Le saviez-vous ? Les fours des potiers étaient un atelier de poteries de production gallo-romaine datant des Ier et IIe siècles après J-C. Les fours retrouvés près du Chatigny ne sont en fait qu'une partie d'un atelier plus vaste. Sur les neuf fours retrouvés, l'un est unique en France. Ces fours ont été classés Monuments Historiques en 1988 et protégés par un bâtiment. Dernièrement, des réunions de travail ont été tenues notamment avec l'architecte des Bâtiments de France. La réhabilitation du bâtiment est en cours et la réouverture au public se fera très prochainement.

Tourisme

Séjours à la carte

L'Office de Tourisme vient d'éditer son nouveau catalogue de séjours, proposant 17 formules Bien-être pour passer un bon moment.
Rien n'est laissé au hasard : accueil, choix des formules, programmes d'excursions, confort et sélection des prestations.
Pour vos cadeaux, pensez à offrir aussi ces formules !
Renseignements : www.luxeuil.fr ou 03 84 40 06 41

En bref

Maisons et balcons en fleurs

En 2009, la mairie organise son concours des maisons et balcons fleuris. Profitez de ce concours pour faire de votre maison l'écrin le plus somptueux à vos compositions florales. Le règlement et les inscriptions seront prochainement disponibles en mairie.
N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie de Luxeuil pour de plus amples renseignements (03 84 93 90 00).

Les 40 bougies du CLEC

Le Centre Social du Stade de Luxeuil (CLEC) fête ses 40 ans. A cette occasion, la structure est à la recherche de photos, films, images, témoignages et autres souvenirs sur ces 40 années écoulées au Centre Social ou sur le Quartier du Stade.

Renseignements au 03 84 40 38 97

Cérémonies patriotiques

Les élus de la ville de Luxeuil accordent une attention toute particulière aux différentes cérémonies patriotiques organisées au cours de l'année. Quatre sont en préparation avant la fin du mois de juin et Jérôme Faivre, conseiller municipal en charge de ce dossier, y apporte tout son dynamisme.

Dimanche 26 avril
Journée nationale du Souvenir et de la Déportation à 11 h.

Vendredi 8 mai
Commémoration du 64e anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945 et Journée nationale des Réservistes à 10 h.

Lundi 8 juin
Journée nationale aux "Morts pour la France" en Indochine à 18 h.

Jeudi 18 juin
Journée commémoration de l'appel du Général de Gaulle à 18 h.
Exposition consacrée au Général du 15 au 21 juin

Sport

Le golf pour tous

À compter du mois d'avril, le golf de Luxeuil-Bellevue reprend ses activités.
L'école de golf gratuite, pour les jeunes à partir de 5 ans, est ouverte les mercredi et samedi après-midi. Et pour les personnes souhaitant s'initier ou se perfectionner, des stages sont organisés toute la saison. L'encadrement est assuré par Alexandre Balicki, professeur diplômé d'Etat.

Depuis le début avril, les joueurs et joueuses confirmés peuvent découvrir le planning des compétitions sur le site du club, la première ayant lieu le 26 avril au profit de la Ligue contre le cancer.
Renseignements au 03 84 95 82 00
ou sur www.golfluxeuil.com

Tous en selle : La Luxovienne

Dimanche 3 mai, Luxeuil Cyclotourisme organise une randonnée VTT ouverte à tous. Quatre circuits balisés de 22,35,55 et 70 km sont proposés avec contrôles et ravitaillements.
Les inscriptions se font sur place au Centre Social Georges-Taiclet, place du 8-Mai.
Renseignements au 03 84 49 45 19

Animations

Vivez au rythme des événements !

Thés dansants, feux d'artifices, marchés de nuit, concerts aux Thermes, apéro-concerts, visites guidées de la ville mais aussi de sites artisanaux, animations ludiques, spectacles culturels, Rendez-vous au bord de l'eau, fête de la musique, Festivités Renaissance, expositions temporaires, etc.
Entre le 1er avril et le 31 octobre, de très nombreuses animations sont prévues du lundi au vendredi, ainsi que tous les samedis et dimanches de juillet et août.

Renseignements au 03 84 40 06 41

Dimanche 4 octobre

Europcady le retour

L'Europcady et ses courses pédestres sur route sont de retour ! L'objectif est d'offrir aux sportifs le plaisir de courir dans un cadre naturel autour du site des Sept-Chevaux.

Plusieurs courses au programme : un 12 kilomètres, une course populaire, une canivtt et canicross, des courses jeunes et du sport en famille (marche ou jogging).

Pour participer, il faut impérativement la photocopie, soit d'une licence FFA et affiliée ou triathlon, soit d'un certificat médical datant de moins d'un an et portant la mention "pratique de l'athlétisme ou de la course à pieds en compétition ".

Renseignements au 03 84 93 75 79

Espace du lac

HYPER Casino

LUXEUIL LES BAINS - 03 84 40 59 30

>> TOUS LES JEUDIS, MES S'MILES COMPTENT DOUBLE ! CARTE GRATUITE ET DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT.

Station service 24h/24, prix bas permanent !
Magasin ouvert de 8h30 à 20h du lundi au samedi

Une première bougie !

Rue Carnot, dans le bon sens

Redynamisation du marché du samedi matin

Vitesse : un pied sur le frein

Lien renforcé avec Bad Wurzach, ville jumelée

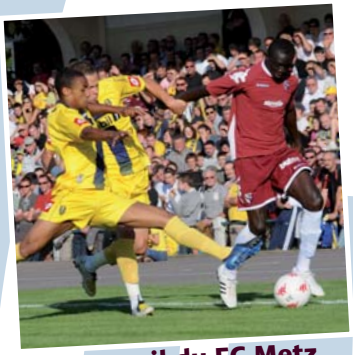

Accueil du FC Metz en stage sportif

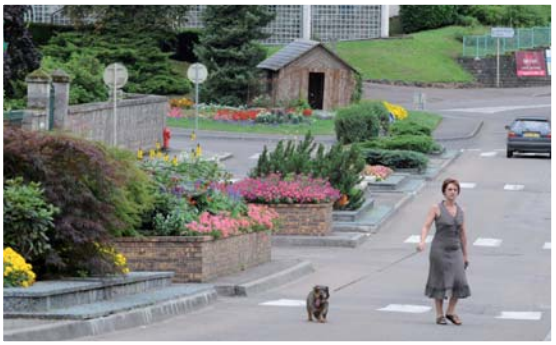

Deuxième fleur préservée !

Inauguration de la Galerie des Arts, vrai lieu d'exposition

Fouilles : découvertes exceptionnelles

BA 116 : sauvée de justesse

Nouvel élan pour les Marchés de nuit

Libération du Pays de Luxeuil,
un nouveau relief aux commémorations

Remise très vivante des dictionnaires aux enfants

Action de prévention
contre l'alcoolisme au
volant
(Capitaine de soirée)

Mise en place de la réception
conviviale des nouveaux arrivants

Création du concours
des maisons décorées et illuminées

Hommage aux employés retraités de la mairie

Visite remarquée
d'Hervé Morin, ministre
de la Défense

Hervé Novelli,
secrétaire d'Etat
au Commerce, à
l'Artisanat, aux
PME au Tourisme
et aux Services,
annonce à Luxeuil
de nouvelles
mesures de sou-
tien à l'artisanat
et au commerce

Vœux, nouvelle formule : quatre réunions proches
des citoyens.

Les finances

Budget ▶ Etablir le budget de la commune avec un endettement quasi égal n'est pas aisé. Mais la nouvelle municipalité a voté un budget où l'investissement se poursuit dans un contexte cependant très fragile. Avec une décision importante : LES IMPÔTS NE SONT PAS AUGMENTÉS. Le budget 2009, voté le 16 mars dernier, pour l'année en cours, répond à deux objectifs principaux : AMELIORER et MODERNISER. Les deux actions "phares" concernent l'EAU et les ECOLES.

L'acte majeur de la collectivité

Après une perte de recettes de fonctionnement de 360 000 € en 2008 par rapport à 2007, s'ajoute une nouvelle baisse de 316 000 € en 2009 (hors transferts de compétences de l'action sociale de la communauté de communes) :

› 107 000 € de baisse de D.G.F liée à la baisse de population (-1000 habitants depuis le dernier recensement)

› 20 000 € de perte de recettes forestières,

› 189 000 € de perte de recettes des jeux du Casino.

Entre 2007 et 2009, la baisse globale atteint 676 000 €.

Dans ce contexte et pour maintenir un niveau d'investissement satisfaisant en diminuant l'endettement, une gestion rigoureuse des dépenses a été entreprise dès l'arrivée de l'équipe municipale.

En 2008, une baisse de 62 000 € des charges de gestion a été réalisée. Les économies se renforcent en 2009 avec 297 000 € de baisse de charges de fonctionnement. Et tout ceci grâce :

- à une meilleure gestion des ressources humaines,
- à une maîtrise des subventions versées par la ville,
- à une meilleure gestion de l'ensemble des charges.

Volume du budget 2009

Recettes de fonctionnement : 8 494 165 €
Dépenses de fonctionnement : 7 413 252 €
Excédent global de fonctionnement de 1 380 913 €

Cet excédent n'est pas un bénéfice, mais une somme destinée à financer l'investissement. Mais voilà, cette somme, qui alimente le budget d'investissement est « engloutie » par le remboursement du capital de la dette de 1 400 000 €. Ce constat financier inquiétant démontre précisément les vraies difficultés auxquelles doit faire face la municipalité (les intérêts de la dette de 703 000 €, dont 50 000 € d'intérêts portant sur la ligne de trésorerie, sont financés dans le budget de fonctionnement)

BUDGET ANNEXE CAMPING

Le résultat de l'exercice 2008 fait apparaître un déficit global de 71 800 € .

Le budget primitif 2009 a été voté avec un déficit de 116 400 €.

Une politique de redressement est mise en place sur 3 ans et passe par :

› une remise à niveau des désordres constatés sur l'équipement

› une dynamique quant aux activités et animations de ce lieu de détente.

Tout ceci sans préjuger du résultat dans 3 ans.

Investissements pour 2009

› **Ecole du stade** : 270 000 € (un programme de 1 100 000 € sur 4 ans est ouvert)

› **Cuisine du restaurant scolaire** : 200 000 € (à noter que cet investissement est une opération blanche pour la ville. La commune louera cet équipement à la CCPLx).

› **Modernisation du système d'information** :

- 150 000 € pour l'informatique et le téléphone (incontournable modernisation)
- 80 000 € pour la vidéo protection
- 35 000 € pour la sonorisation en ville
- 35 000 € pour les panneaux d'affichage électronique

› **Signalétique** : 75 000 € pour cette année (un programme de 150 000 € sur 2 ans est ouvert)

› **Accès pour les personnes à mobilité réduite** : 50 000 € (un programme de 450 000 € sur 5 années)

› **Charpente de la basilique** : 150 000 € (soit 300 000 sur deux ans).

› **Voirie** : 450 000 €

Ce budget 2009 a été aussi l'occasion de faire de vraies prévisions à long terme sur :
L'EAU lire l'article en page 9 / **LES ECOLES** lire le dossier spécial en pages 10 et 11
L'URBANISME avec le Plan Local d'Urbanisme (P .L.U.). Le coût des études 2009 étant financé par des reliquats de crédits / **LE QUARTIER DU STADE** sera réalisé par un opérateur privé (SNI) sans oublier la participation de la ville prévue quant à elle pour 2010/2011.

La question à...

Michel Calloch
Adjoint en charge des finances

Quels sont les exemples de mesures de suivi et de contrôle que vous avez mis en place pour une bonne gestion des dépenses de personnel ?

« Nous avons par exemple réorganisé les services, mis en place un nouveau protocole de travail permettant la gestion rationnelle des moyens humains pour éviter, entre autres, une accumulation d'heures supplémentaires auxquelles nous venons de consacrer 35 000 € de régularisation. Dans le même temps, nous n'avons pas remplacé les départs en retraite et nous avons entamé une modernisation de l'outil de travail informatique pour améliorer la performance. Bien sûr, il a été procédé avec la même rigueur en ce qui concerne les autres dépenses de fonctionnement. Tant que le résultat de l'exercice ne couvre pas le remboursement du capital de la dette, il est illusoire de penser que la situation financière est satisfaisante ».

Offrir une eau de qualité

La municipalité s'est saisie de ce dossier dès son arrivée. De nombreuses imperfections étaient signalées depuis quelques années. Dans le réseau concernant notamment les rues Jules-Jeanneney et Aristide-Briand. En effet, les usagers se plaignaient de la couleur ocre de l'eau. La municipalité a retenu la solution qui consiste à nettoyer les conduites en fonte, puis à les enduire d'une résine, l'Epoxy.

Les travaux ont été réalisés sur 1 kilomètre fin 2008 et concernent la rue Aristide-Briand et la partie haute de la rue Jules-Jeanneney. Mais il reste encore 22 km à nettoyer pour un coût d'environ 75 000 € x 22 km, soit **1 650 000 €** !

La ville doit aussi se doter d'une usine de re-minéralisation de l'eau, associée à un nouveau captage. Cet investissement de **2,5 M €** financé par des subventions et un emprunt de 1,5 millions d'euros sera réalisé sur 4 ans.

Enfin, les branchements en plomb doivent continuer à être remplacés, il en reste 164 à changer. Coût estimé : **492 000 €**.

Le budget eau indépendant de celui de la ville (obligatoire dans les villes de plus de 3500 habitants) ne permet pas ces investissements. Le prix de l'eau est composé d'une part Véolia (0,8516 €), qui est le fermier chargé d'exploiter les réseaux, régulièrement augmentée, et d'une part communale (0,1524 €) servant aux investissements. Cette part communale n'a pas été augmentée depuis 1993.

A l'unanimité le conseil municipal du 9 février 2009 a adopté une augmentation du prix de l'eau de 0,1 € par m^3 de la part prélevée par la commune, ainsi qu'une part fixe progressive définie en fonction du volume d'eau consommé.

Pour 2009, **1,165 M €** de travaux sont prévus. Dès que tous ces investissements indispensables seront terminés, l'eau de Luxeuil deviendra digne d'une ville thermale. ❖

INDUSTRIELS - COMMERÇANTS - COLLECTIVITÉ - PARTICULIERS

Pour votre sécurité, pensez à

S.G.S.

SECURITE
GARDIENNAGE
TELESURVEILLANCE

À VOTRE SERVICE, UNE ENTREPRISE DE PROXIMITÉ PRÉSENTE SUR TOUTE LA FRANCHE-COMTÉ ET LA LORRAINE

35 ans d'expérience dans la garantie des biens et des personnes

Télésurveillance
Vidéosurveillance

VIDÉOSURVEILLANCE
AGENT DE SÉCURITÉ - MAÎTRE CHIEN
AGENT DE SECURITÉ INCENDIE
SSIAP1 - SSIAP2 - SSIAP3

Intervention sur alarme

25, rue Poincaré - VESOUL - Tél. 03 84 75 80 02 - Fax 03 84 76 82 73
Site internet : www.sgs-sage.fr email : pc.sgs@wanadoo.fr

Éducation ▶ La population luxovienne est en diminution depuis plusieurs années. Une tendance qui a des effets sur les effectifs scolaires. La municipalité réfléchit à l'avenir de l'école. Elle a créé, pour ce faire, le Conseil Communal des Ecoles, afin que les décisions adoptées soient issues d'une véritable concertation.

Penser l'école de demain

Les chiffres de l'INSEE sont sans appel : la population luxovienne baisse (-10,6 % depuis 1999). Les effectifs scolaires suivent logiquement la même tendance. L'Éducation Nationale avait déjà programmé la fermeture de 4 à 5 classes pour la prochaine rentrée. La réorganisation des écoles sur la cité thermale s'imposait. Le député-maire et Laurence Moritz, adjointe à l'éducation, ont décidé de mettre en place le Conseil Communal des Ecoles regroupant des représentants des domaines de compétences éducatives. *« Cette instance consultative a pour vocation d'étudier les différents projets à développer sur l'ensemble des écoles de la cité avec l'objectif d'avoir une vision globale de la situation »*, explique Michel Raison.

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL DES ÉCOLES

- 9 représentants du corps enseignant (1 par école)
- 18 représentants des parents d'élèves (2 par école)
- Le maire ou son représentant
- 8 élus de la municipalité

D'autant que si les effectifs sont en baisse, les bâtiments sont dans un état général nécessitant d'importants travaux. *« Il faut donc que nous ayons une approche globale en terme d'investissements »*, ajoute Laurence Moritz.

La réunion du premier Conseil Communal des Ecoles, organisée le 31 janvier dernier, a permis de dégager un consensus autour de la création de "Pôles enfance" regroupant sur un même site des classes maternelles et des classes élémentaires. Cette réorganisation va permettre la rénovation de l'ensemble des écoles de la ville dans les prochaines années, tout en conservant dans chaque quartier, ainsi qu'au centre-ville, une école de proximité. C'est aussi *« limiter autant que possible les fermetures de classes »,* souligne l'adjointe.

Si ce choix a été très largement approuvé, le Conseil Communal des Ecoles a permis aux représentants des parents et des enseignants d'insister fortement sur la nécessité au sein de chaque "Pôle enfance" de séparer physiquement les parties maternelle et élémentaire. Un avis pleinement partagé par la municipalité.

La constitution des "Pôles enfance" doit faciliter le parcours scolaire des enfants tout en simplifiant la vie des parents qui ont parfois plusieurs bambins scolarisés. ❖

La feuille de route

2009 : Stade

Déplacement de l'école maternelle du Stade dans l'école élémentaire, après travaux permettant d'accueillir les élèves de maternelle dans des conditions adaptées à leur âge.

2009-2010 : Mont Valot

Déplacement de l'école maternelle du Mont Valot dans la partie de l'école élémentaire actuellement occupée par les bureaux de l'Inspection de l'Education Nationale. Les travaux prévus permettront d'accueillir les enfants des maternelles dans des conditions optimales et adaptées à leur âge.

Ce projet a pour autre avantage de libérer des locaux de l'école maternelle qui pourraient être affectés à un nouveau service périscolaire, facilitant la vie des enfants en simplifiant celle des parents.

2009-2012 : Centre-Ville

La méthode de la concertation a permis de faire entendre le point de vue des parents sur la nécessité d'avancer progressivement concernant la création du "Pôle enfance" du centre-ville :

1) A la fermeture de l'école maternelle du Chêne, les enfants de cette école seront répartis, en concertation avec les parents, vers les autres écoles maternelles de la ville.

2) Une étude technique sera réalisée sur la faisabilité d'un transfert de l'école maternelle du Centre vers l'école du Boulevard Richet dont les locaux sont largement sous-utilisés.

Après 2012 : Messier

Les locaux de la maternelle du Bois de la Dame étant neufs, l'effort en terme d'investissements portera sur ceux de l'école élémentaire.

La question à Laurence Moritz

Adjointe en charge de l'éducation, de la jeunesse et des sports

Qu'attendez-vous de cette réorganisation des écoles ?

« Grâce à la rénovation de toutes les écoles, l'objectif premier est d'améliorer les conditions matérielles d'accueil tout en offrant des services nouveaux aux enfants comme la restauration sur place. Et si cette réorganisation prépare à long terme un aménagement équilibré du territoire communal entre les différents quartiers et le centre-ville, elle permet aussi de rénover et libérer des bâtiments communaux, qui en étant affectés à d'autres tâches, pourront être ainsi optimisés et valorisés ».

BUDGET PREVISIONNEL

1,1 M€

RÉPARTI SUR 4 ANS

Avec cette somme prévisionnelle, la commune se donne les moyens de mettre en place cette réorganisation.

Sur le budget 2009, 270.000 € ont déjà été votés. Ce dossier fait partie des grandes priorités de la municipalité.

NOUVEAU

Inscriptions scolaires en mairie

La municipalité sera désormais en charge des inscriptions d'élèves pour la rentrée scolaire 2009, un choix adopté dans l'objectif de se mettre en conformité avec la Loi.
Les dossiers d'inscriptions peuvent être retirés en mairie ou téléchargés sur www.luxeuil.fr et doivent être retournés avant le 30 avril. Début mai, une commission se réunira pour valider les inscriptions avant que les directeurs d'écoles accueillent les parents pour l'admission des enfants.

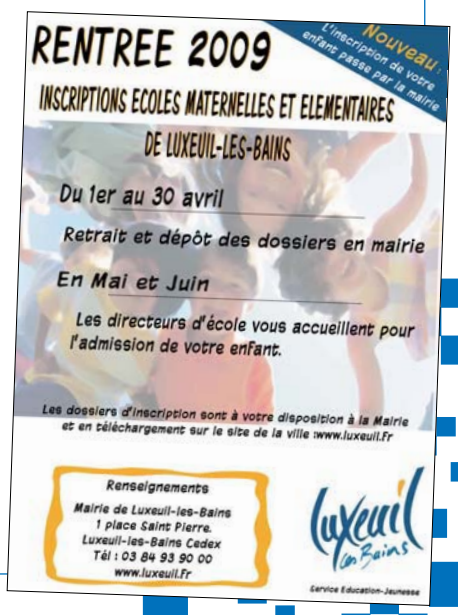
RENTREE 2009
Nouveau
L'inscription de votre enfant passe par la mairie
INSCRIPTIONS ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES
DE LUXEUIL-LES-BAINS
Du 1er au 30 avril
Retrait et dépôt des dossiers en mairie
En Mai et Juin
Les directeurs d'école vous accueillent pour l'admission de votre enfant.
Les dossiers d'inscription sont à votre disposition à la Mairie et en téléchargement sur le site de la ville :www.luxeuil.fr
Renseignements
Mairie de Luxeuil-les-Bains
1 place Saint Pierre.
Luxeuil-les-Bains Cedex
Tél : 03 84 93 90 00
www.luxeuil.fr
Luxeuil les Bains
Service Education-Jeunesse

S.T.P.I.

Aménage votre espace de vie

RONCHAMP
Tél. 03 84 63 53 73

Le Pré Serroux

Piscine couverte
Hammam
Salle de sport

Logis de France · Logis de France · Logis de France

Cuisine gastronomique

CHAMPAGNEY **Tél:03.84.23.13.24**

CITROËN

LUXEUIL SA NEDEY
35, avenue de Turenne - 70300 LUXEUIL-LES-BAINS
à côté du stade - à 150m de "Hyper Casino"
Tél. : 03 84 40 22 38 - www.lesoccasions-nedey.com

CITROËN

- VENTE VEHICULES NEUFS
- VEHICULES D'OCCASION TOUTES MARQUES
- ATELIER MECANIQUE ET CARROSSERIE TOUTES MARQUES – agrément toutes assurances –
- MAGASIN DE PIECES DE RECHANGE

Restaurant **L'Olivier**

Du soleil dans votre assiette !

SPÉCIALITÉS ITALO-PROVENÇALES
Bouillabaisse, minestrone, pâtes, carpaccio...
Plats à emporter. Stages de cuisine.

10C, rue de l'Etang de la Poche (à 50m d'Auchan) - 70300 Luxeuil-les-Bains -Tél. : **03 84 93 66 28**
Ouvert tous les jours (sauf dimanche et lundi midi) - A partir du 1er mai : ouvert tous les dimanches midis (avec terrasse)

Trophées sportifs ▶ La 5e cérémonie des trophées sportifs organisée par la municipalité a été une nouvelle fois un succès. D'autant que sur les terrains, les athlètes de la cité thermale savent tirer leur épingle du jeu.

Une belle brochette

L'événement va devenir annuel. Ce choix a été confirmé par Stéphane Krœmer, lors de l'ouverture de la 5e cérémonie des Trophées sportifs de la ville de Luxeuil-les-Bains. Preuve, s'il en fallait encore une, que la cité thermale est l'antre de nombreux champions.

« Ce rendez-vous est l'occasion de mettre sous les feux de l'espace Molière les licenciés les plus méritants, que ce soit des équipes entières, des athlètes, des éducateurs, des entraîneurs ou tout simplement des dirigeants pour leur engagement passionné au sein de leur club ».

Les 23 associations sportives que compte Luxeuil ne regroupent pas moins de 1850 licenciés. Et quel que soit le sport, quelle que soit la difficulté de leur discipline, d'aucuns méritent des encouragements et des félicitations.

Alors, c'est avec une joie non dissimulée que les élus ont pu remettre lors de cette soirée, une trentaine de trophées financés en partie par les dividendes des stages sportifs de haut niveau accueillis à Luxeuil.❖

Les champions de l'année

Sportifs et officiels

Cours toujours
Christophe Betschen

Club de Gym "Les Farfadets"
Valentin Janniau et Emilie Toillon

Luxeuil Athlé 70
Claude Grosjean, Jean-Marc Dufief et Jean-François Cottard

Cercle d'escrime
Jeanne Gallina et Virgil Billod

Société de tir
Clotilde Antoine

Pétanque Aile Luxovienne
Michel Armand

Luxeuil Cyclotourisme
Rose Pernot

Tennis Club
Corentin Tamisier, Pierre Gabillot et Isabelle Vebret

Les fléches de l'Excel
Julien Arens
et toute l'équipe championne de France

Tir à l'arc
Estelle Laine et Rachel Lenglet

ASL
L'équipe des 15 ans et Claude Cholley

Pétanque sportive luxovienne
Jean-Paul Soulie

Entente cycliste Vosges-Saônoises
Roland Jeudy

Club d'haltérophilie
Gabrielle Darque, Emmanuel Lepaul et Stéphane Aubry

Cercle des nageurs
Manon Troux, Thomas Gavoille, Jeanne Gavoille, Lydie Juncker, Manon Morel, Manon Leparc et Clémence Studer

Boule Lyonnaise
Bruno Ducret et Maurice Conessa

Galop Luxovien
Alison Heitzmann et Anne Dreyer

Rugby Club
Jérémy Hedio et Didier Locatelli

Amicale Laïque Basket
L'équipe minime et Thomas Pot

Club de Boxe
Eric Bernier

Amicale Laïque Handball
Abderamam Kouzouz

Golf
Edgar Horta

Tri sélectif ▶ Le tri des déchets est devenu une évidence. Ce choix s'impose afin de garantir un environnement sain aux générations futures. Les Points d'Apport Volontaire et la déchèterie (ou déchetterie) sont des outils indispensables à la bonne marche de ce programme piloté par la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil.

Trions ensemble

Trier ses déchets est devenu une priorité pour tous car leur quantité a doublé en 40 ans pour atteindre aujourd'hui pas moins de 360 kg/hab/an. Le tri permet de diminuer ces volumes à éliminer tout en préservant les ressources naturelles et en protégeant durablement l'environnement.

Le tri, c'est une organisation au quotidien de chacun qui nécessite un effort. Si le geste est volontaire et citoyen, il est très facile d'intégrer cette démarche. D'autant que plusieurs solutions sont proposées. D'abord les Points d'Apport Volontaire répartis un peu partout dans la ville qui permettent d'effectuer un premier tri et d'y déposer bouteilles en verre, flaconnages en plastique et papiers. Et ensuite, la déchèterie de Saint-Sauveur qui accueille une variété de déchets encore plus importante à l'instar de celles de Saint-Loup, Fougerolles ou encore Lure. ❖

Les Points d'Apport Volontaire (PAV)

Mes déchets recyclables:
>Les bouteilles et flaconnages en plastiques:
>Les briques alimentaires et cartonnettes:
>Les journaux, magazines, prospectus:
>Les boites métalliques, aérosols et bidons:
NOUVEAU
(bien égouttés et vidés, sans corps gras)
> Les bouteilles et bocaux en verre:
(sans bouchons ni capsules)
Le saviez-vous?
1 tonne de plastique triée et recyclée = 800 kilos de pétrole brut économisés
1 tonne de papier carton triée et recyclée = 2,6 tonnes de bois épargnées
1 tonne d'alluminium triée et recyclée = 1 année de consommation d'électricité de 3 personnes économisée
1 tonne d'acier triée et recyclée = 1,4 tonnes de mineral de fer épargnées
1 tonne de verre triée et recyclée = 660 kg de sable et 0,5 m³ d'eau économisés
Tout emballage souillé est non recyclable, je le mets donc avec mes ordures ménagères.
Un doute ? Je jette avec les ordures ménagères

Source : Communauté de Communes du Pays de Luxeuil.

Répartis sur l'ensemble de la commune, les Points d'Apport Volontaire sont au nombre de 22. La meilleure manière de connaître leurs emplacements est de prendre contact avec les services de la communauté de communes (03 84 40 64 03) au avec la mairie (03 84 40 63 50).

Ces conteneurs sont destinés à recevoir certains types de déchets. Tout est indiqué dessus. Mais attention à bien y déposer les déchets indiqués car les erreurs de tri coûtent cher.

Si le contenu est souillé par des déchets parasites, celui-ci est d'abord transporté au centre de tri avant de prendre la route de l'usine de traitement. Résultat : beaucoup de transport inutile engendrant de la pollution et une multiplication des coûts par deux !

LE SAVIEZ-VOUS ?

7 boîtes de conserve = 1 boule de pétanque
27 bouteilles d'eau = 1 pull en laine polaire
6 briques de lait = 1 rouleau de papier cadeau
34 bouteilles d'eau gazeuse = 1 couette
11 bouteilles de lait = 1 arrosoir
126 canettes = 1 trottinette

Le point vert, présent sur plus de 95 % des emballages, signifie que le fabricant verse une contribution aux éco-organismes Eco-Emballages ou Adelphe pour participer à la valorisation de ses emballages par recyclage ou par incinération avec valorisation énergétique. Cependant, cela ne garantit aucunement que l'emballage est recyclé ou recyclable

La question à...

Michèle Robert
Adjointe en charge de l'urbanisme, de l'habitat, du développement durable et du cadre de vie

Pour vous, quel est le geste essentiel que les citoyens doivent adopter en terme de protection de l'environnement ?

« La protection de l'environnement passe par un changement de comportement. Pour moi, l'essentiel consiste à réduire nos déchets et notre consommation énergétique par des gestes simples et citoyens. L'un des premiers gestes est de trier davantage nos déchets et de les réduire. Bien gérer les déchets, c'est économiser des ressources et éviter des pollutions. Le tri, un geste du quotidien individuel, doit être un réflexe et rappelle que nous construisons chaque jour l'environnement. La bonne gestion des déchets doit être une préoccupation constante et essentielle pour tous. Je compte sur les Luxovien(ne)s et je les accompagnerai dans cette démarche en cohérence avec les objectifs ambitieux proposés à l'issue du Grenelle de l'Environnement »

La déchèterie de Saint-Sauveur

La déchèterie de Saint-Sauveur :
Route de Lantenot, 70300 Saint-Sauveur : 03 84 40 46 27

	9h - 10h	10h - 11h	11h - 12h	12h - 13h	13h - 14 h	14h - 15h	15h - 16h	16h - 17h	17h - 17h30
Lundi	fermé	fermé	fermé	fermé					
Mardi	fermé	fermé	fermé	fermé					
Mercredi				fermé	fermé				
Jeudi				fermé	fermé				
Vendredi				fermé	fermé				
Samedi				fermé	fermé				

Affluence faible *Affluence moyenne* *Affluence forte*

QUELQUES GESTES POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS AU QUOTIDIEN ET PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Prendre un panier ou un sac réutilisable pour faire ses courses.

Choisir des produits avec peu d'emballage.

Préférer les produits conditionnés en format « familial », ou utiliser des recharges.

Éviter les produits jetables tels les lingettes, serviettes en papier…

Utiliser des piles rechargeables ou mieux, des appareils sans piles.

Pour réduire le volume de déchets, choisir les éco-recharges, les produits concentrés, les formats familiaux, et les produits en vrac ou au détail.

Eteindre la télévision car même en veille elle peut représenter jusqu'à 70 % de la consommation totale du téléviseur.

Déposer les piles usagées en déchèterie ou dans les points de collecte car une pile bouton pollue jusqu'à 1 m² de terre.

Emploi ▶ La ville de Luxeuil n'est pas en capacité de créer directement de l'emploi, mais les élus tentent de mettre un maximum d'atouts de leur côté pour faciliter la rencontre entre les demandeurs d'emploi avec l'ensemble des acteurs économiques du bassin de vie.

Un rôle de facilitateur

L'annonce, il y a quelques années de la transformation de l'agence ANPE de la cité thermale en simple point relais dépendant de Lure, avait été dénoncée par Didier Hua. L'élu se souvient de cette modification : *« Ce choix n'était pas justifié d'autant qu'il ne correspondait en rien à la réalité du terrain sur le bassin d'emploi luxovien »*.

Aujourd'hui, la fusion de l'Assedic et de l'ANPE sous une toute nouvelle entité dénommée Pôle Emploi (lire par ailleurs), va rendre à l'établissement luxovien son statut d'agence autonome dotée de toute la gamme des services aux usagers. *« Nous avons rencontré à deux reprises le délégué régional de la nouvelle entité qui nous a confirmé l'installation prochaine de cette structure dans un lieu unique »*, se félicite l'adjoint au maire. Car si actuellement deux sites sont accessibles sur Luxeuil (sur la zone Guillaume-Hory pour le point ANPE et vers la gare pour les Assedic), cela n'est pas pour simplifier la vie des demandeurs d'emploi. *« Nous avons bon espoir de voir ce nouveau service installé à Luxeuil-les-Bains, soit dans les bâtiments des Assedic mais ils devront subir des modifications importantes car ils sont trop exigus, soit dans un nouvel espace, qui reste à définir, spécialement dédié au Pôle Emploi »*. Avant que ce choix ne soit tranché, il est déjà confirmé que d'ici la rentrée de septembre, un seul et unique lieu réservé au service de l'emploi sera disponible sur la cité.

39 49
Le numéro unique pour les demandeurs d'emploi.

La municipalité a également exprimé sa volonté de voir la Mission Locale intégrer les mêmes locaux que Pôle Emploi, montrant ainsi l'intérêt que la mairie porte à cette association, dont Didier Hua est vice-président, et qui œuvre à l'emploi des moins de 26 ans.

Pour l'élu, qui reconnaît que la ville de Luxeuil n'a plus les moyens financiers de créer des emplois directs, il n'en reste pas moins que son travail consiste *« à faciliter le retour à l'emploi du plus grand nombre »*. Et plusieurs actions sont mises en place, tout d'abord en renouant des liens étroits avec les professionnels chargés de l'emploi, mais aussi en prenant contact avec les décideurs économiques et les entrepreneurs susceptibles de venir s'installer sur les zones luxoviennes. Ensuite, en restant vigilant sur des dossiers importants comme celui de Cauval Industrie. Cette entreprise avait pris l'engagement d'injecter plusieurs centaines de milliers d'euros dans l'économie locale pour compenser les 150 emplois supprimés au moment de sa fermeture. Bref, tous les leviers sont utilisés par la municipalité qui, dans ce domaine comme dans d'autres, refuse la fatalité ! ❖

La question à...

Didier Hua

Adjoint en charge du développement économique, de l'emploi et de la sécurité

Quelles réponses pouvez-vous apporter aux Luxoviens à la recherche d'un emploi ?

« La mairie n'est pas en capacité de créer directement des emplois, cependant je tiens à répondre à toutes les sollicitations des citoyens. Et elles sont nombreuses puisque, depuis l'arrivée de la nouvelle équipe, j'ai reçu plus de 300 personnes. Ces entretiens me permettent de conseiller les gens sur les entreprises à démarcher. J'apporte un conseil sur le curriculum vitae ou les lettres de motivation et je consulte avec les personnes le site des offres d'emploi.
Je cherche à apporter le maximum de pistes aux demandeurs d'emploi et je vais également mettre en place un réel suivi individuel des demandes ».

En direction du Pôle

Pôle Emploi a été créé pour mettre en œuvre de nouvelles solutions pour l'emploi, en partenariat avec les différents acteurs. En Franche-Comté Pôle Emploi, c'est aujourd'hui un réseau de 30 sites et 700 collaborateurs qui ont pour missions de développer une offre de services globale, du diagnostic des besoins jusqu'à l'indemnisation et au recrutement, tout en accompagnant les chercheurs d'emploi dans toutes leurs démarches.

Jusqu'en octobre 2009, il s'agit de mettre en place un accueil commun sur des sites mixtes, symbolisant pour le demandeur un réseau unifié délivrant l'ensemble des services du Pôle Emploi. Le demandeur d'emploi aura pour interlocuteur un conseiller personnel qui devra définir le profil d'emploi adapté au marché tout en assurant la mise en relation avec des employeurs, la construction d'un plan d'action partagé et une information sur les dispositifs de formation. Le conseiller sera à même de donner les renseignements sur les droits en matière d'indemnisation tout en veillant sur les éventuels incidents liés au compte du demandeur d'emploi.

Après cette date, un second palier marquera un approfondissement des changements. Avec notamment, la mise en place du nouveau maillage géographique de sites polyvalents et la création de "services de prospection", véritable force de frappe commerciale pour intensifier l'offre de services auprès des entreprises locales.

www.pole-emploi.fr

Recrutement

● BA 116

Postes à pourvoir

Fusiliers Commandos	65
Maîtres-chien	7
Opérateurs défense sol-air	6
Electrotechniciens	2
Mécaniciens sur véhicules	2

Renseignements :
Section recrutement / Antenne Cirfa-Air
Division des Ressources Humaines 3 B.116
70301 LUXEUIL AIR ou par téléphone au 03 84 40 84 31

● Gendarmerie

Vous avez plus de 17 ans et moins de 26 ans, vous êtes de nationalité française, la gendarmerie vous propose une première expérience professionnelle valorisante en tant que gendarme adjoint volontaire sous contrat.

Renseignements :
17 Av Elisée-Cusenier 25000 Besançon
Par téléphone au 03 81 82 18 88
Du lundi au vendredi : de 8 h à 12 h et de 14 h à18 h

Cuisines Joseph GAIO
Du Rustique au Contemporain - Fabricant pour vous depuis 1930
Conception, Fabrication, Installation de cuisines,
salles de bains - Devis gratuit
Ouvert tous les après-midi de 14h à 18h sur rendez-vous
et le samedi toute la journée
Tél. 03 84 94 46 06 - Route de Faucogney - 70310 LA LONGINE
Nous créons pour ceux qui recherchent l'exclusivité

Bio-forme
Ouverture le 8 mai 2009
Naturopathie vitaliste
• Des conseils pour améliorer votre hygiène de vie : Nutrition - gestion du stress - hygiène musculaire
• Nos soins Bien-être et Santé :
Modelage aux huiles essentielles, drainage lymphatique, reiki, réflexologie, bain hydromassant, sauna, bain détoxinant, chromothérapie, bio-kénésie, oxygénation...
12, allée Maroselli - 70300 Luxeuil-les-Bains - Tél. : 03 84 49 28 06 - Ouvert du lundi au samedi sur RDV.
Formé à l'Ecole Univers (anciennement Marchesseau)

Les prochains spectacles à ne pas manquer !

Musique Classique
Les 7 dernières paroles du Christ

Samedi 18 avril
Basilique - 20h30

Humour et comédie
Les Gauch'nots

Sam. 25/04 à 20 h 30
Dim. 26/04 à 16 h
Espace Molière

Théâtre
Elles et Molière

Jeudi 7 mai
Espace Molière - 20h30

Concert/ chorale
La Petite Fugue

Samedi 23 mai
Basilique à 20 h 30

Théâtre et comédie
Canard à l'orange

Jeudi 4 juin
Espace Molière
20h30

Récit humour
Urgences avec Pépito Matéo

Jeudi 18 juin
Espace Molière
20h30

> Pensez à réserver vos spectacles au 03 84 40 56 20 <

MARATHON GRÉGORIEN AU SON DE L'ORGUE

Luxeuil-les-Bains reçoit, lundi 13 avril, les plus grands organistes grâce à l'association Saint-Colomban qui proposera une journée exceptionnelle placée sous le signe de la musique et de l'orgue en particulier. Six concerts d'une heure chacun, de 6h30 du matin à 21 h, aux grandes heures, selon la liturgie des moines, vous permettront de vous familiariser avec ce chant de « l'Eternel ».

LUNDI 13 AVRIL 2009 (LUNDI DE PÂQUES)
BASILIQUE SAINT-PIERRE
RÉSERVATION : 03 84 94 62 02

LA NUIT DES MUSÉES

Le musée de la Tour des Echevins ouvrira ses portes de 19 h à 22 h à l'occasion de la manifestation nationale "La nuit des Musées". Une exposition sur le thème « Lâ Patwé d'chi no », c'est-à-dire "le patois de nos contrées" sera visible au 2e étage du musée. De plus, M. Grandjean, historien, vous présentera les différents parlers francs-comtois et une animation musicale autour d'instruments locaux. Entrée libre.

SAMEDI 16 MAI DE 19H À 22H AU MUSÉE DE LA TOUR DES ECHEVINS
RENSEIGNEMENTS : 03 84 40 06 41

LES EXPOSITIONS

GALERIE DES ARTS ET DES LOISIRS
RUE DES THERMES
Du 20 au 31 mai, exposition "Les Pierres à Histoires".
Du 2 au 9 juin : Exposition de Dentelle dans le cadre du 3e Festival International de la Dentelle.
Du 16 au 30 juin : Mme Faure-Couty, sculpteur et plasticien présentera ses œuvres.

Sans oublier les artistes luxoviens qui se succéderont à la Galerie des Arts.

MUSÉE DE LA TOUR DES ECHEVINS
RUE VICTOR GENOUX
Plusieurs expositions à l'honneur : Le patois franc-comtois et le peintre Mika en mai. La verrerie de Passavant-la-Rochère en juin.

RESTAURANT LA GALERIE
CASINO DE LUXEUIL
En avril, Carine Mougin.

RENSEIGNEMENTS : 03 84 40 56 20

L'ART DANS LA RUE AVEC YVES CLERC

Les 5 et 6 septembre prochains aura lieu la 23e édition de L'Art dans la Rue. Tous les artistes investiront les monuments et les rues de la cité thermale. Après Bernard Gantner en 2007, Paul Gonez en 2008, c'est le peintre Yves Clerc qui sera le parrain de cette nouvelle édition. Les enfants sont aussi invités à participer, des ateliers de pratiques artistiques leur seront consacrés et, nouveauté pour cette année : un concours d'écriture sur le thème de l'art est ouvert aux classes du CP au CM2.

RENSEIGNEMENTS : 03 84 93 67 58

8e du nom !

La programmation a été dévoilée. Et une fois encore, avec le soutien renouvelé de la ville de Luxeuil, les têtes d'affiches de cette 8e édition des Pluralies mettent l'eau à la bouche. Tryo, le groupe phare de la scène musicale française, viendra à Luxeuil lancer les festivités dans l'écrin magnifique constitué par le cloître de l'Abbaye avant qu'Aldebert et les autres ne reprennent la suite...

PLUS DE RENSEIGNEMENTS :
www.pluralies.net

Luxeuil fait dans la dentelle !

Le 3e festival international de la dentelle est programmé à Luxeuil, les 5, 6 et 7 juin. L'occasion pour les visiteurs de découvrir à l'Espace Frichet et au conservatoire de la Dentelle de surprenantes créations en provenance de nombreux pays. Des expositions, mais également un marché dentellier enrichira cette manifestation. Enfin, le festival se terminera par l'annonce du palmarès d'un concours ayant pour thème le paysage, où trois catégories seront en lice : dentelle à l'aiguille, aux fuseaux ou dentelle mixte.

ENTRÉE : 3 €. VENDREDI 5 JUIN DE 14 H À 19 H, SAMEDI 6 JUIN DE 10 H À 19 H ET DIMANCHE 7 JUIN DE 10 H À 19 H.
RENSEIGNEMENTS : 03 84 93 61 11.

Cinéma
Espace Molière
NOUVEAUX HORAIRES (à partir du 15 avril)
Mercredi : 15h et 20h30
Vendredi : 20h30
Samedi : 15h et 20h30
Dimanche : 15h / 17h30 et 20h30
Lundi : 20h30
Mardi : 20h30
16, rue des Thermes à Luxeuil-les-Bains
Programme disponible au 0 892 680 617
ou sur www.luxeuil.fr
Plein Tarif : 6,50 € - Tarif réduit : 5,50 €

Fouilles archéologiques : une souscription est lancée

Étant donné l'importance des découvertes et l'indéniable valeur ajoutée qu'elles apporteront à notre ville, la municipalité étudie un projet de valorisation de ces vestiges. Les élus vont prochainement visiter, dans des villes du grand Est, deux sites identiques pour s'inspirer de leurs réalisations.

Au-delà de l'aspect esthétique, la volonté est de définir un aménagement pratique et attractif au centre de la ville afin de favoriser l'essor du tourisme culturel d'intérêt national et international. Pour financer cette opération, la municipalité étudie le lancement d'une souscription auprès du grand public, en lien avec la Fondation du Patrimoine qui apporte son expérience, sa crédibilité, mais aussi ses avantages fiscaux pour les donateurs. L'enjeu est bien sûr financier mais aussi pédagogique, afin que les Luxovien(ne)s s'approprient cet élément important de leur patrimoine commun. Pour assurer le succès de cette grande souscription, des actions de communication seront également lancées en direction de l'ensemble de nos visiteurs français ou étrangers. Nous avons besoin de la mobilisation de tous.❖

Renseignements : 03.84.93.90.02.

ANTOINE - BOFFY
Pompes Funèbres
Marbrerie
Funérarium
Exposition
Monument standard
ou sur mesure
Granit - Pierre - Marbre
Gravure - Dorure
DEVIS GRATUIT
CONTRAT OBSÈQUES
INTERMÉDIAIRES EN ASSURANCES
POSES CAVEAUX ET MONUMENTS
RENOVATION
Assistance funéraire 7j/7 - 24h/24
Sérieux - Compétence
Respect des engagements

Zone Guillaume Hory - 70300 LUXEUIL LES BAINS - Tél. 03 84 93 66 10

Politique de la ville ▶ Ce service de la cité thermale œuvre à la réduction des inégalités sociales sur la commune. Complémentaire de tous les autres services de la municipalité, il veille à la mise en place d'actions et d'événements au côté des associations présentes sur le terrain.

Travailler à la mixité

La politique de la ville, née au début des années quatre-vingt, a pour ambition d'offrir à tous les habitants les mêmes chances en matière d'éducation, d'emploi, d'accès à la culture, à la santé et à la sécurité. Elle repose sur un partenariat entre l'Etat, les collectivités locales et leurs partenaires (bailleurs sociaux, milieux économiques, CAF, associations…) et s'appuie sur une géographie prioritaire. Pour Luxeuil ce sont les quartiers du Stade et du Messier qui entrent en ligne de compte.

L'intervention de l'Etat en faveur de ces quartiers et plus largement de tous les habitants, passe par le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS). Chaque année, des actions portées par la municipalité mais surtout par les partenaires locaux sont ainsi mises en place pour agir sur six champs prioritaires : l'accès à l'emploi, l'amélioration du cadre de vie, la réussite éducative et l'accès à la culture, la citoyenneté et la prévention de la délinquance, l'accès à la santé et la lutte contre les discriminations.

Concrètement sur la cité, l'action de ce service s'est traduite, en 2008, par plusieurs opérations dont le Coup de Pouce Clé, les stages multisports, la fête du sport, la fête de quartier. Au-delà de ces événements ponctuels, l'action passe également par des permanences d'écoute, d'aide à la scolarité, par des expositions multiculturelles, des voyages éducatifs et citoyens, ou encore des ateliers de socio-linguistique.

Pour cette année, la mairie et ses partenaires concrétiseront leurs objectifs par des actions, telles que : l'initiation à la musique de rue, l'adhésion de Luxeuil au Plan National de Nutrition Santé (PNNS), la création d'une cellule parentalité et le soutien des "chantiers jeunes". Ce sera aussi le moment d'évaluer les actions réalisées depuis 2007 et de penser les grandes orientations du CUCS 2010-2012, le tout, orchestré par Fréderic Burghard, l'adjoint en charge de ce dossier, assisté dans sa tâche de Valérie Thomas, adulte-relais et, tout récemment, de Jennifer Coghe, embauchée au titre de chargée de mission, coordinatrice (lire ci-dessous).❖

Pour tous renseignements :
cohesionsocialeluxeuil@yahoo.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?
Le CUCS, le Contrat Urbain de Cohésion Sociale, passé entre l'Etat et les collectivités territoriales engage chacun des partenaires, associatifs notamment, à mettre en œuvre des actions concertées dans le but d'améliorer la vie quotidienne des habitants. Signé en 2007, il a une durée de 3 ans.

UNE MAISON DES PERMANENCES

Ouvert en mars, ce lieu est situé à l'entrée de la place du 8-Mai. Entièrement rénové, comportant plusieurs bureaux de permanences avec une salle d'attente, il a pour objectif *« d'apporter aux gens un service supplémentaire »* selon Frédéric Burghard. En effet, de nombreuses associations ou structures pourront à titre gratuit, mais sous convention, prendre possession de cet endroit de manière temporaire pour des conseils d'administration d'un maximum de 15 personnes ou permanences ponctuelles. À titre d'exemple, la sécurité sociale accueillera le public chaque lundi de 13h30 à 16h30 et le jeudi de 8h45 à 12 heures et de 13h30 à 16h30.

Pour tous renseignements :
03 84 93 90 16.

ÉCRIVAIN PUBLIC

Vous êtes retraités, passionnés de lecture et d'écriture ? Vous avez du temps à offrir aux autres pour les aider dans leurs démarches administratives, rédiger des courriers, et travaux d'étudiants, etc. Vous avez envie de renouer avec le métier d'écrivain public.
Cette offre d'emploi bénévole est pour vous !

Renseignements :
Service Politique de la ville et de la Cohésion Sociale au 03 84 93 90 16 ou par courriel à cohesionsocialeluxeuil@yahoo.fr

Jennifer Coghe, nouvelle coordinatrice du service Politique de la Ville

Depuis le 1er mars, Jennifer Coghe est chargée de mission au sein du service Politique de la ville et de la Cohésion sociale. Jennifer, âgée de 28 ans et originaire du Nord, est titulaire d'une licence d'information-communication. Elle a par ailleurs une solide expérience dans le milieu associatif et social puisqu'elle a travaillé auprès de nombreuses associations et notamment dirigé une association de promotion de la culture dans le Nord. Depuis 2003, elle était assistante d'éducation impliquée dans la Maison des lycéens au lycée Lumière de Luxeuil-les-Bains. *« Être le relais entre le monde associatif, la municipalité, les partenaires institutionnels et les habitants, veiller à la concrétisation sur le terrain des objectifs fixés par le Contrat Urbain de Cohésion Sociale et l'évaluation des actions qui le constituent mais aussi organiser les réflexions sur les appels à projets nationaux, sont de manière très large les tâches auxquelles je vais m'attacher dans cette nouvelle mission »*.

Les Virades de l'Espoir : rejoignez-nous !

Sensibiliser le grand public et collecter des fonds pour vaincre la mucoviscidose, voici l'objectif des Virades de l'Espoir programmées dimanche 27 septembre à Luxeuil-les-Bains. Une réunion est organisée pour préparer cet événement vendredi 10 avril à 19 heures en mairie.

Renseignements : 03 84 93 90 16
ou cohesionsocialeluxeuil@yahoo.fr

A noter !
A la rencontre de la gendarmerie

Une réunion d'échanges, organisée par la Préfecture, entre les représentants des forces de l'ordre, acteurs de la chaîne de la sécurité et la population aura lieu jeudi 7 mai de 18 h à 20 h, salle du conseil municipal, à la mairie de Luxeuil-les-Bains.

Le Pays des Vosges Saônoises
un territoire Leader *

C'est un programme de financement européen qui soutient les actions locales innovantes en faveur du développement rural. L'appel à projets est lancé !

Le territoire des Vosges Saônoises doit être fait de vie et de services innovants. C'est l'ambition affichée de la nouvelle programmation LEADER 2007-2013, pour laquelle le Pays des Vosges Saônoises bénéficie d'une enveloppe de fonds européens (FEADER**), d'un montant de 1,7 million d'euros.

Quel type de projets est concerné ?
Il s'agit de soutenir une centaine de projets visant à améliorer le cadre de vie de la population en renforçant l'offre de services nouveaux : solidarité, culture, loisirs. Ces projets doivent servir à la valorisation de l'identité et des richesses du territoire que ce soit au niveau patrimonial, paysager, savoir-faire, productions locales, produits du terroir… Un Groupe d'Action Locale (GAL) composé d'élus du Pays, dont Roselyne Dechilly pour Luxeuil, est chargé d'étudier ces projets.
Vous êtes acteur de la vie locale ? Vous souhaitez mener un projet de développement rural innovant sur votre territoire ? Contactez l'équipe d'animation LEADER pour plus de renseignements ! ❖

Virginie LUTHRINGER - Chargée de Mission LEADER
Syndicat Mixte du Pays des Vosges Saônoises
15 rue de la Métairie – 70200 Lure
Tél. : 03 84 30 10 11
leader@pays-vosges-saônoises.fr
www.pays-vosges-saonoises.fr

***LEADER** : Liens Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale - ****FEADER** : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

AUTO-ECOLE DU CHENE

- Du travail, des résultats
- Permis B, Conduite accompagnée
- Formation Traditionnelle
- Stage
- Venez vous renseigner pendant les heures de codes...

CONDUITE ACCOMPAGNÉE
N° AGR. 2107000330

Jean-Paul DESEVAUX
6, allée Maroselli (au fond du couloir)
70300 LUXEUIL LES BAINS
Tél. 03 84 93 70 45 & 06 07 89 59 96

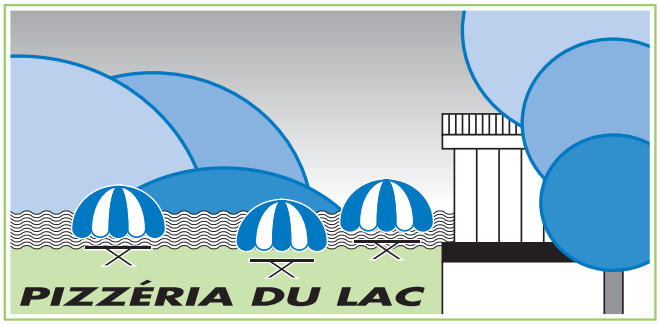

PIZZÉRIA DU LAC
LAC DES 7 CHEVAUX
70300 LUXEUIL-LES-BAINS
Tél. 03 84 40 27 93
Fermé le lundi et mercredi soir

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE SECURITEST
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
SECURITEST
Damien GALMICHE
ZAC du Lac (face Hyper Casino)
70300 LUXEUIL LES BAINS
Tél 03 84 93 74 83
Centre Contrôle Technique Luxovien - EURL C.C.T.L.

MAÇONNERIE - T.P.
TERRASSEMENT
SONOBAT sarl
03 84 93 83 58
6, rue de Verdun
70300 LUXEUIL-LES-BAINS
sonobat@wanadoo.fr

Un climat apaisé

La nouvelle équipe municipale est en place depuis déjà un an et vos élus n'ont pas vu le temps passer.

Il est vrai que la situation dans laquelle ils ont trouvé Luxeuil était pire que celle prévue : les finances de la ville étaient au plus mal, certains services municipaux étaient désorganisés et de nombreuses dépenses obligatoires sont apparues.

Dans un premier temps, les élus de la majorité se sont employés à modifier l'esprit qui régnait au sein de la mairie. Ils ont assoupli les rapports élus - personnel communal, se sont rendus accessibles aux administrés qui les ont sollicités et ont examiné chaque demande sans préjugés ni démagogie.
Ce changement de comportement s'est également traduit dans la manière d'appréhender les dossiers. L'exemple le plus flagrant est celui du sens de circulation. Une commission extra-municipale a été chargée d'examiner les arguments des différentes personnes intéressées, des modifications au projet initial ont été apportées et aujourd'hui chacun se félicite du sens retenu.

La même méthode de travail a été utilisée pour d'autres dossiers tels celui de la restructuration des écoles, le marché hebdomadaire, le fleurissement et même la sécurité, puisque des réunions de travail ont déjà réuni plusieurs fois procureurs, forces de l'ordre, services sociaux et associations.

Ce climat apaisé n'a pas échappé à nos voisins et des projets communs portés par des élus luxoviens sont ainsi examinés dans un esprit constructif avec nos collègues de la Communauté de Communes et aussi ceux de Lure ou de Saint-Loup.

Les zones d'activités économiques des Sept-Chevaux et du Bouquet, qui étaient empêtrées dans des procédures juridico administratives en début de mandat, sont toutes deux prêtes, et les premières signatures d'acquisitions de parcelles vont avoir lieu. Malheureusement, la crise économique mondiale n'épargne pas Luxeuil et plusieurs projets viennent d'être reportés.

Dans un tel contexte, les Luxovien(ne)s doivent savoir qu'ils peuvent compter sur une équipe soudée, disposée à affronter la tempête avec calme et détermination.❖

André Bazin
MAÎTRE CHARCUTIER

La Tradition du Goût
Nos Spécialités Franc-Comtoises
Dans notre magasin de détail
à Breuches les Luxeuil
Tél. 03 84 93 33 00 - mail : a.bazin@andre-bazin.fr

DÉ-PÔ-LUX
Dépôt vente de vêtements
NOUVEAU À LUXEUIL
HOMME - FEMME - ENFANT (à partir de 4 ans)
Stock régulièrement renouvelé
Grand choix d'articles de qualité pour toute la famille
12, rue Charles Nodier - 70300 Luxeuil-les-Bains - Tél. : 03 84 40 91 27
Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h
www.vetements-occasions-depolux.com

Alliance ©
TRANSACTION IMMOBILIÈRE
FNAIM
ACHAT - VENTE - LOCATION
ESTIMATION GRATUITE
Site internet : www.allianceimmobilier.com
e-mail : luxeuil@allianceimmobilier.com
49, rue Victor Genoux
70300 LUXEUIL
03 84 40 20 97
03 84 40 21 75

Tribune de l'opposition

FINANCES : COMMENT ON PASSE DE L'AUDIT … AU DOUTE !

Au cours du conseil municipal du 16 mars consacré aux budgets et à la clôture des comptes 2008, la présentation du compte administratif (bilan financier de l'année passée) montre un excédent de fonctionnement de 1,3 millions d'euros confirmé par le compte visé du percepteur.

L'adjoint aux finances doit le reconnaître lui-même en séance publique, après l'intervention de la minorité médusée : ***les finances de la ville ne vont pas aussi mal que ça !***

Ça fait plaisir à entendre ! Certes, on nous précise que les marges de manœuvre restent réduites pour ce qui concerne l'investissement, mais nous n'avons jamais prétendu le contraire.
Les investissements du passé sont aujourd'hui bien visibles et ils rendent notre ville plus accueillante et les inconvénients qu'ils ont causés s'estompent dans les esprits.

Mais par quelle magie a-t-on pu assainir en un an des finances aussi désastreuses qu'on nous le répète à satiété depuis mars 2008 ?
De deux choses l'une, ou nos administrateurs sont des magiciens ou ils ont un tant soit peu exagéré et noirci le tableau !

LES ÉCOLES MATERNELLES EN QUESTION

L'abandon du projet de construction d'une nouvelle école maternelle regroupant les écoles du Centre, du Chêne et du Mont-Valot en complément de la toute nouvelle école du bois de la Dame, contraint la municipalité à des bricolages appelés « fusion d'écoles ».

En Haute Saône, seules les deux villes de Luxeuil et de Vesoul ont cédé sans trop de résistance, aux propositions de l'Education nationale qui consistent à faire cohabiter des tout-petits de 2/3 ans avec des enfants de fin de scolarité élémentaire de 10/11 ans en fusionnant écoles maternelles et écoles élémentaires.
Ça existe déjà dans nos plus petits villages où les contraintes ne sont pas les mêmes, et ceux qui y sont passés s'en sortent bien aussi, mais est-ce un motif suffisant ?

A Luxeuil, ce sera le cas au Mont-Valot et au Stade dans un premier temps, la maternelle du centre serait fusionnée dans un deuxième temps avec l'école élémentaire du Bd Richet. Si ce magnifique bâtiment qui date de 1906 répond encore aux besoins des élèves de l'élémentaire, nous sommes persuadés qu'à défaut de travaux considérables (en avons-nous les moyens ?) il ne peut convenir à la scolarité maternelle des plus petits.

Nos propositions aujourd'hui :

- Pour le stade, la vaste structure de l'école élémentaire permet le regroupement
- Au Mont-Valot, maintien des deux sites avec travaux de rénovation et isolation
- Abandon du projet de fusion école maternelle du Centre et avec l'école du Bd Richet.

BUDGET 2009

On est resté sur notre faim quant aux investissements envisagés, nous n'y avons trouvé aucune vision à moyen terme pour notre ville

Rien ou si peu sur le contrat de station qui permettait d'accompagner le développement du thermalisme et du tourisme.
Pour mémoire, en 2008, les hébergements (hôtels et loueurs de meublés mais aussi camping) ont augmenté globalement de 35 %, c'est un point fort de l'attrait de la ville de Luxeuil alors que parallèlement le développement économique est au point mort, il est urgent de faire jouer le carnet d'adresses pour faire venir les entreprises !
Rien sur le quartier du Stade et sa rénovation,

Insuffisance sur la voirie alors que l'état des rues nécessite un programme pluriannuel ambitieux.
Boucher les trous dans les rues comme on le voit faire, ce sont des dépenses de fonctionnement et ça ne solutionnera pas le problème de fond, en résumé c'est de la dette d'investissement pour demain.

Grand bond en arrière de 30 voire 40 ans dans le domaine scolaire avec le regroupement des écoles maternelles et primaires

Inquiétude pour les contribuables luxoviens sur le calcul du transfert de charges du CCAS à la Communauté de communes, calcul qui n'est pas équitable en ne tenant pas assez compte de la réalité sur le terrain, par exemple dans les crèches 40 % des enfants les fréquentant ne sont pas domiciliés à Luxeuil .
Et en plus la ville va réaliser des travaux pour le restaurant scolaire (200 000 €) alors que la compétence a été transférée, **on va payer deux fois !**

K. Kouzouz - S. Morel - F. Verguet - A. Larrière - P. Lemercier - A. Vieille

La sirène ▶ Méconnu mais indispensable, le fonctionnement de la sirène est régi par des règles identiques à toutes les communes de France. Mode d'emploi.

Un signal retentissant

La sirène est le meilleur moyen pour avertir rapidement la population d'un danger imminent : nuage toxique, accident nucléaire, tempête, inondation ou encore attaque aérienne. Cela doit permettre aux personnes de prendre les mesures qui s'imposent pour se protéger de ces catastrophes. Si la sirène est le premier moyen d'alerte, la radio et la télévision doivent à leur tour confirmer l'information dans les heures qui suivent. Il est donc impératif de détenir à son domicile une radio fonctionnant à piles.

Mais le signal national d'alerte est mal connu et il ne doit pas être confondu avec d'autres utilisations de cet instrument d'alerte.
Un signal d'essai des sirènes est pratiqué le premier mercredi du mois à midi, le son ne retentit qu'une seule fois pendant 1mn 41 s.
Les signaux plus courts définissent des risques quotidiens de l'ordre des accidents et permettent dans certains cas de prévenir les pompiers.❖

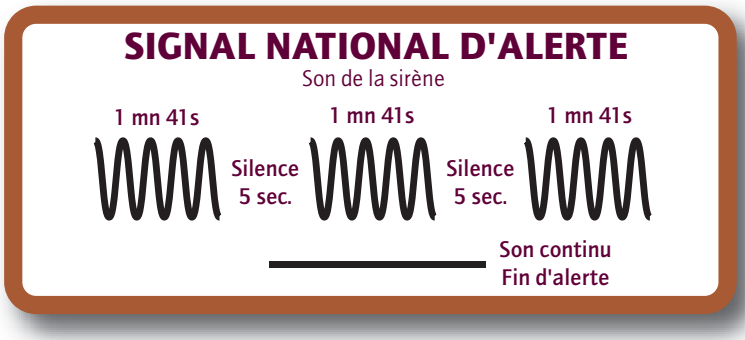

Ce qu'il faut faire

Si la sirène retentit, mettez-vous immédiatement à l'abri du danger.

- Rejoignez sans délai un local clos.
- Arrêtez climatisation, chauffage et ventilation.
- Portez-vous à l'écoute de la radio ou de la télévision.

Ce qu'il ne faut pas faire

- Rester dans un véhicule.
- Aller chercher ses enfants à l'école.
- Téléphoner car les réseaux doivent rester disponibles pour les secours.

- Rester près d'une vitre.
- Ouvrir les fenêtres pour savoir ce qui se passe.

- Allumer une quelconque flamme dans certaines conditions.
- Quitter l'abri sans consigne des autorités.

Soyez patients, ne sortez pas
même si l'information vous semble longue à venir...

La question à...

Yannick Villedieu
Major des pompiers de la Caserne de Luxeuil

Les incendies domestiques sont fréquents. Lorsque le feu se déclare dans une habitation, que faire ?

« Tout d'abord quelques chiffres : en France un incendie domestique a lieu toutes les 2 minutes. Il faut savoir que l'incendie d'habitation est la seconde cause de décès par accident domestique chez les jeunes enfants (après la noyade). En 2008, 8000 blessés dont 900 graves et 300 morts (décès immédiats) ont été constatés.

Concernant la conduite à tenir en cas d'incendie, deux principaux cas peuvent se présenter :
***Le premier cas**, l'incendie se déclare chez vous, vous n'avez pas les moyens de le circonscrire, il faut d'abord faire sortir tout le monde et évacuer les lieux pour éviter les risques d'intoxication par les gaz et fumées qui précèdent la venue des flammes. Fermez le maximum de portes et n'emportez rien. Une fois en sécurité, appelez les pompiers en composant le 18 ou le 112 (depuis un téléphone portable).*
***Deuxième cas.** Si l'incendie se situe au-dessous ou sur votre palier, restez chez vous, ne fuyez pas dans la fumée et ne sautez pas !*
Fermez les portes et disposez des linges mouillés en bas des ouvertures et une fois en sécurité, appelez les pompiers en composant le 18 ou le 112 (depuis un téléphone portable). Signalez votre présence à la fenêtre, utilisez votre portable pour être localisé.

Si l'incendie se situe au-dessus, sortez par l'issue la plus proche et prévenez les pompiers. Dans tous les cas, n'utilisez pas les ascenseurs. De nombreuses vies seraient épargnées, en particulier la nuit, si la détection de l'incendie était plus précoce. Il est essentiel de doter les habitations de détecteurs de fumées. (conformes à la norme NF-EN 14 604) ».

Appel aux Pompiers
18
ou
112
(depuis un portable)

Carburants trop chers,
stress de la route, pollution...
Dur d'être automobiliste.
PRENEZ LE BUS !
Tickets et abonnements à prix doux
pour vos transports quotidiens de ville en ville.
taxeo bus
N° Vert 0 800 23 50 37

SMS frauduleux, une solution le 33 700

Vous avez peut-être déjà reçu ce genre de SMS « *Ton père est malade, rappelle-moi vite au 08XXXXX* » ou « *Téléphone-moi, c'est urgent au 08XXXX* ». Ces SMS frauduleux envahissent vos téléphones mobiles en vous incitant à recontacter des numéros surtaxés. Luc Chatel, secrétaire d'Etat à la Consommation, et la Fédération française des Télécoms ont mis en place un numéro d'alerte **33 700** pour vous permettre de rediriger ces SMS indésirables. Pensez-y !

Renseignements : www.33700-spam-sms.fr

Les corbeaux « Freux » en ligne de mire

La campagne anti-corbeaux du genre « Corvus Frugilegus » lancée par la municipalité, dont la demande d'autorisation en préfecture a été acceptée, s'effectuera du 15 avril au 15 mai. Elle a pour objectif d'éradiquer par le biais de tirs au fusil les nuisances causées par ces oiseaux dans des quartiers luxoviens fréquentés. Les quartiers concernés sont les suivants : Place du 8-Mai, Parc des Thermes, cité du Stade, piscine des Sept-Chevaux et quartier du Messier.

Renseignements au cabinet du maire au 03 84 93 90 02.

Bricolage et jardinage : les horaires a respecter

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 9 h à 12 h et de 14 h à 19h30 ainsi que les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Aux propriétaires d'animaux

Les propriétaires et possesseurs d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage. Aussi, un arrêté municipal a t-il été pris pour rappeler aux propriétaires et détenteurs de chiens leurs devoirs :

- Ne pas laisser les chiens faire leurs besoins sur les espaces publics.
- Si cela se produit, les propriétaires doivent ramasser les déjections.
- En cas de non-respect de ces dispositions, des amendes de 35 à 150 € pourront être appliquées ainsi que des frais de nettoyage (25 €).

DONNEZ VOTRE SANG !

L'association pour le don du sang organise de nouvelles collectes le samedi 6 juin de 9 h 30 à 12 heures et vendredi 7 août de 16 heures à 19 h 30 à l'espace Labiénus.

Renseignements au 03 84 40 26 71 ou sur www.dondusang.net

Vous êtes Luxovien(ne)s, si vous n'avez pas reçu ou si vous connaissez quelqu'un qui n'a pas reçu ce journal, merci de le signaler en mairie au 03 84 93 90 09

Les numéros utiles

URGENCES	Téléphone
Gendarmerie	03 84 40 16 39
Hôpital de Luxeuil	03 84 93 35 50
Police	17
Pompiers	18
SAMU	15
SOS Médecins	08 10 41 20 20
URGENCES - ASSISTANCE	**Téléphone**
Alcooliques anonymes	0820 32 68 83
Drogue infos service	0800 23 13 13
Enfance maltraitée	119
Enfance maltraitée et abus sexuels	03 81 21 81 43
Etablissement Français du Sang	03 81 61 56 15
Numéro d'urgence sans abri	115
Sida infos service	0800 84 08 00
SOS Amitié (Montbéliard)	03 81 98 35 35
ASSISTANCE	**Téléphone**
Aide aux personnes âgées	0800 020 528
Alcool, drogue, tabac info service	0800 23 13 13
Cancer info service	0810 810 821
DEPANNAGES	**Téléphone**
EDF	08.10.33.30.25
Service des eaux (VEOLIA)	0810 000 777
UTILE	**Téléphone**
Luxeuil'bus	0800 23 50 37
SOINS	**Téléphone**
Centre hospitalier intercommunal	03 84 96 60 60

Des élus à votre écoute

Michel Raison *sur rendez-vous*

Député-maire

Roselyne Dechilly

Commerce, tourisme et thermalisme

Les mardi et jeudi de 9 h à 11 h sur rendez-vous et le mercredi de 14 h à 16 h sans rendez-vous

Michel Calloch

Finances et administration générale

Le mercredi de 14 h à 16 h sans rendez-vous et le samedi de 9 h à 11 h sur rendez-vous.

Fabienne Deloule

Culture, animations et vie associative

Le vendredi de 14 h à 17 h sur rendez-vous

Didier Hua

Economie, emploi et sécurité

Tous les soirs de 17 h à 18 h 30 sur rendez-vous et le samedi de 8 h 30 à 11 h 30 sur rendez-vous.

Michèle Robert

Urbanisme, habitat, développement durable et cadre de vie

Le vendredi de 16 h à 18 h sur rendez-vous

Frédéric Burghard

Action sociale, politique de la ville et liens entre générations

Le lundi de 13 h 30 à 16 h sur rendez-vous et les autres jours de 13 h 30 à 15 h 30 sur rendez-vous

Claude Frère

Travaux et gestion du patrimoine

Le vendredi de 9 h à 11 h sans rendez-vous.

Laurence Moritz

Education, jeunesse et sports

Le lundi de 13 h 30 à 16 h sans rendez-vous et le vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 sur rendez-vous.

Martine Bavard

Déléguée à la culture

Le lundi de 14 h à 16 h sur rendez-vous
Le mardi de 10 h à 12 h sur rendez-vous
Le vendredi de 10 h à 12 h sur rendez-vous

Stéphane Krœmer

Délégué aux sports

Tous les soirs de 17 h 30 à 19 h 30 sur rendez-vous et le vendredi de 16 h 30 à 18 h 30 sans rendez-vous.

c'est tout ce que j'aime™

Un Menu Maxi Best Of acheté

Le même sandwich offert

*Sauf 280, M, Mythic et promotions en cours. Offre valable uniquement dans vos restaurants McDonald's™ de LURE et FROIDECONCHE sur simple remise de ce coupon. 1 coupon par encaissement maximum. Offre non cumulable avec d'autres promotions en cours.

WI-FI

Mc DRIVE

Zone de la Saline ZA de la Zouzette

70200 LURE FROIDECONCHE

MOINS CHER TOUTE L'ANNEE

LA VIE Auchan ELLE CHANGE LA VIE

RN 57 - LUXEUIL-LES-BAINS

CARBURANT

CARBURANT DISCOUNT 24H/24

Au choix : Super, Sans plomb, Gazole

Ouvert du lundi au samedi
de 8h00 à 20h00 sans interruption

GPL

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
DE 8H30 À 21H00
SANS INTERRUPTION
Tél. 03 84 40 52 55